



CHAMPIONNAT U 18 FEMININ
SAISON 2024 / 2025
REGLEMENT PARTICULIER

Peuvent évoluer dans ce championnat les joueuses :

- U 18 3ème année nées en 2007
- U 18 2ème année nées en 2008
- U 18 1ère année née en 2009
- U 15 2ème année nées en 2010 avec un surclassement par le médecin de famille
- U 15 1ère année née 2011 avec un surclassement par un médecin de famille

Rappel : Les joueurs U 15 peuvent désormais jouer deux rencontres par week-end dans leur catégorie (article 20.9)

Il n'est pas possible de jouer un match en U15 et un match en U18 dans le même week-end

PREMIERE PHASE

Le championnat « U 18 Féminin » est composé de 6 poules de 6 équipes qui se rencontreront en matchs ALLER.

La commission sportive pourrait être amenée à modifier certaines modifications à ce règlement

DEUXIEME PHASE

A l'issue de la première phase, les équipes seront réparties en deux niveaux

- ELITE équipes classées 1^{er} et 2ème de chaque poule avec les équipes qui descendent du brassage Région
- EXCELLENCE équipes classées 3ème et après de chaque poule

- **Pour l'attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « ELITE »**

Les équipes classées 1^{er} et 2ème de chaque poule seront regroupées en 2 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16,23 novembre 7,14 décembre 11, 18,25 janvier 1 février 2, 15, 22,29 mars 26 avril
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront en matchs ALLER/RETOUR pour l'attribution du titre U18F ELITE.

Week-end : 17 mai

Week-end : 24 mai

Pour l'attribution du titre de champion départemental U18 Féminin « EXCELLENCE »

Les équipes classées 3ème et après de chaque poule seront regroupées en 3 poules de 8 équipes qui se rencontreront en match ALLER et RETOUR.

Dates pressenties : 16,23 novembre 7,14 décembre 11, 18,25 janvier 1 février 2, 15, 22,29 mars 26 avril
3 mai

- ⇒ Les équipes classées 1ère de chaque poule de la 2ème phase se rencontreront selon la formule 1 match à domicile et 1 match à l'extérieur pour l'attribution du titre U18F EXCELLENCE.

Week-end : 17 mai

Week-end : 24 mai

Week-end : 7 juin

N. B.

BC St POLOIS reçoit salle INTERCOMMUNALE

AMBLETEUSE /MARQUISE 2 reçoit salle Maurice LAMBERT à MARQUISE

AMBLETEUSE /MARQUISE 3 reçoit salle Municipale à AMBLETEUSE

BC St MARTIN LES BOULOGNE reçoit salle André CONDETTE

BC ARDRES reçoit salle de l'Ecogymnase à BOIS EN ARDRES

Responsable du Championnat 1ère et 2ème Phase:

Gérard LEGER

Tel: 03 21 41 93 05

og.leger@laposte.net